

■ **La Caisse Vaudoise - Caisse cantonale vaudoise d'assurance en cas de maladie et d'accidents**, à Lau-sanne, CH-550-0064032-3, entreprise de droit public (FOSC du 13.03.2001, p. 1870). La loi du 16 septembre 1987 instituant la Caisse Vaudoise - Caisse cantonale vaudoise d'assurance en cas de maladie et accidents, à Lausanne, a été abrogée par décret du Grand Conseil du canton de Vaud du 30 octobre 2001, entré en vigueur le 1er janvier 2002. La raison sociale est radiée par suite de reprise des actifs et passifs ainsi que de l'activité par La Caisse Vaudoise - fondation Vaudoise d'assurance en cas de maladie et d'accidents, à Lausanne.

Journal no 4693 du 29.04.2005
(02825274 / CH-550.0.064.032-3)